



## MARCHE PUBLIC DE VELOS ELECTRIQUES

### *L'expérience de citydev.brussels*

Dans le cadre de ses missions de développement économique et de rénovation urbaine, citydev.brussels (anciennement SDRB) est concernée par le déplacement fréquent de ses agents sur le territoire bruxellois. Afin d'encourager une mobilité plus durable, citydev.brussels a lancé un marché en vue de mettre à disposition de ses fonctionnaires des vélos électriques.

### DE LA DEMARCHE D'ENTREPRISE ECODYNAMIQUE A L'ACHAT DE VELOS ELECTRIQUES

En 2001, citydev.brussels reçoit la première étoile du label Entreprise Eco-dynamique<sup>1</sup> pour son siège social. En 2007, elle se voit accorder une deuxième étoile pour ses bonnes pratiques environnementales et les résultats obtenus. Trois ans plus tard, elle atteint le niveau de distinction le plus élevé en décrochant une troisième étoile. C'est en mettant en œuvre un grand nombre de nouvelles mesures et d'actions que cette ascension a été possible. La réalisation d'un plan de déplacements d'entreprise et l'achat de vélos électriques font partie des actions mises en place par citydev.brussels.



Sur les 138 personnes qui travaillent actuellement chez citydev.brussels, 43% sont amenés à faire des visites sur chantier ou à participer à des réunions en dehors du siège social. Les distances parcourues pour ces déplacements sont généralement inférieures à 10 km (trajet aller). Pour les effectuer, les agents peuvent emprunter un des trois véhicules de service, se servir de leur abonnement aux transports en commun et, depuis 2010, emprunter un des vélos électriques. citydev.brussels espère ainsi participer au désengorgement de la circulation urbaine et stimuler une mobilité plus durable.

### PREMIERE EXPERIENCE PEU CONCLUANTE

Fin 2009, citydev.brussels lance son premier marché en procédure négociée de vélos électriques. N'ayant pas d'expérience dans le domaine, un minimum d'exigence technique spécifique est précisé.

Peu de temps après la livraison des vélos, les utilisateurs font remonter des problèmes.

- Soucis liés à des embarras techniques : crevaison trop fréquente des pneus, pannes de moteurs non-réparables à cause de l'imbrication dans le moyeu arrière, pièces de rechange trop coûteuses ou difficiles à obtenir, etc.
- Soucis liés à la gestion des vélos : les vélos étant stockés au sous-sol et donc soumis à des températures variables et parfois extrêmes, les batteries se déchargeaient rapidement. Par ailleurs, une fois placées sur les chargeurs, celles-ci y restaient jusqu'au prochain emprunt. À la longue, ce rechargement constant provoque un effet mémoire<sup>2</sup> des batteries, phénomène redouté par les acheteurs de ce type de matériel.

<sup>1</sup> Le label « Entreprise écodynamique » est une reconnaissance officielle, en Région de Bruxelles-Capitale, des bonnes pratiques de gestion environnementale mises en œuvre.

<sup>2</sup> L'effet mémoire entraîne une diminution de la quantité d'énergie que l'accumulateur peut restituer.



## DE L'ANALYSE DU MARCHÉ AU SECOND MARCHÉ PUBLIC

Suite aux coûts qu'allait représenter le remplacement des batteries et des pièces défectueuses en général, citydev.brussels décide, en 2013, de lancer un nouveau marché. L'objectif est de remplacer les trois vélos défectueux par cinq nouveaux vélos de qualité. En effet, malgré les problèmes rencontrés, la demande pour utiliser les vélos électriques reste importante.

Débutent alors une analyse fine du marché qui permettra de préciser dans le cahier spécial des charges toutes les spécifications techniques attendues. Les différents modèles de vélos électriques sont comparés, cinq vélocistes contactés, des vélos testés, etc. Cette analyse permettra de constater qu'il est possible d'avoir des exigences techniques assurant une meilleure robustesse du matériel.

citydev.brussels a notamment imposé les critères techniques suivants :

- un système de changement de vitesses totalement hermétique à la poussière permettant d'éviter les déraillements ;
- des batteries amovibles pourvues d'éléments accumulateurs n'engendrant aucun effet mémoire ;
- une capacité de minimum 300 Wh pour les batteries, permettant de parcourir une distance théorique de 140 km en mode Eco et une durée de vie de minimum cinq cent cycles de décharge/recharge.
- des batteries fonctionnant avec des chargeurs offrant deux modes de recharge (lent ou rapide) et une garantie de l'ensemble batterie-chargeur de minimum deux ans ;
- des roues d'une dimension de vingt-huit pouces et des jantes usinées en aluminium équipées de rayons en acier inoxydable et se composant de deux parois leur offrant une solidité accrue ;
- des pneus dont l'épaisseur interne de la bande de roulement permet d'éviter les crevaisons quotidiennes provoquées par les bris de verre, silex, épines ou autres objets métalliques.

Au niveau de l'organisation de la charge des batteries, des modifications ont également vu le jour par rapport au premier marché. Le système de charge se trouve dorénavant dans le bureau de la personne responsable de la mobilité. Ceci permet d'avoir des températures constantes et une vue sur le niveau de charge et d'éviter ou de retarder l'effet mémoire, prolongeant ainsi la durée de vie des batteries.

## ANALYSE DES OFFRES ET ATTRIBUTION

Cinq fournisseurs ont été consultés dans le cadre de la procédure négociée. Parmi ceux-ci, deux répondaient à l'ensemble des critères. citydev.brussels a finalement attribué le marché au fournisseur répondant le mieux à toutes les exigences techniques et qui, de plus, avait remis l'offre la plus avantageuse économiquement.

## AU DELA DU PRIX, UNE PRISE EN COMPTE DU COUT GLOBAL

Rechercher une offre de qualité revient souvent à ne pas recourir aux offres les moins chères. L'acheteur public se doit de raisonner en d'autres termes qu'uniquement le prix d'achat et prendre en compte le coût global (coût d'acquisition, coût d'utilisation, coût d'élimination).

C'est le raisonnement que citydev.brussels a appliqué pour le deuxième marché, destiné à remplacer les trois premiers vélos par cinq nouveaux. Ces derniers étaient plus onéreux à la base (47% plus chers). Cette augmentation de coût s'est notamment justifiée par le fait que le matériel ciblé comporte des avancées technologiques substantielles par rapport à la situation précédente. L'investissement dans des vélos de qualité permet également d'envisager de changer de batterie tout en ayant la garantie que cela vaut la peine puisque l'ensemble des autres pièces est de qualité. Cet investissement était également nécessaire pour maintenir la motivation des agents prêts à changer de mobilité et l'image positive des vélos électriques.



## CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Dans son engagement à favoriser une mobilité plus durable de ses agents, la première expérience peu concluante d'achat de vélos électriques n'a pas découragé citydev.brussels. Forte des enseignements tirés et soutenue par la motivation des agents, elle a même revu à la hausse le nombre de vélos électriques achetés durant le second marché. Elle espère ainsi toucher et inciter encore plus d'agents à changer de mobilité dans les années à venir !

**Type de marché :** marché de fournitures

**Mode de passation du marché :** procédure négociée sans publicité

**Durée du marché :** 48 mois (liée à la durée de vie de la batterie)

**Montant du marché :** 13.000 euros

**Personne de contact :** Virginie Crabbé, Collaboratrice, Service Environnement et Cellule Achats durables

